

BILAN D'UNE EXPÉRIENCE DE FORMATION
DE JEUNES CHERCHEURS FRANCOPHONES DANS
LE DOMAINE DES POLITIQUES DE COMMUNICA-
TION : ENJEUX, CONTRAINTES ET PERSPECTI-
VES DE DEVELOPPEMENT

par Claude-Yves Charron

P
91
C655
C5322
1985



Université du Québec à Montréal

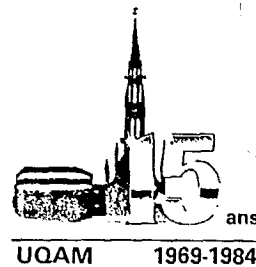
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, P.Q. H3C 3P8

Queen
P
91
C655
C5322
1985

Industry Canada
Library Queen

JUL 20 1998

Industrie Canada
Bibliothèque Queen



Programme d'excellence en Communication

Projet conjoint entre
le Ministère fédéral des Communications
et le Département des Communications de l'UQAM

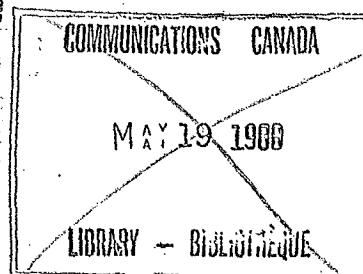
Phase I

Stages d'étudiants de maîtrise
au Ministère des Communications à Ottawa
1985

2. "Bilan d'une expérience de formation
de jeunes chercheurs francophones
dans le domaine des politiques de communication:
Enjeux, contraintes et
perspectives de développement".

Soumis par

Claude-Yves Charron,
Délégué scientifique,
Département des Communications,
UQAM.



1. Degré de réalisation des objectifs de ce programme

1.1 Pour les étudiants, il s'agissait de se familiariser avec la réalité des activités gouvernementales en matière de politiques et de réglementation des communications.

Cette familiarisation a été réalisée de trois façons différentes:

- par des séminaires hebdomadaires, regroupant des conférenciers invités provenant de différentes directions et divisions du ministère;
- par l'intégration de chaque stagiaire au sein d'une unité de travail;
- et enfin, par la rédaction d'une analyse de cas faisant l'objet d'un rapport dont la version intégrale est définitive est présentée dans ce rapport final.

1.2 Pour le ministère, ce programme permettait d'établir un premier contact en vue d'un éventuel recrutement de candidats francophones à des postes dans la fonction publique fédérale, en particulier dans le secteur de l'élaboration et l'analyse des politiques.

En fait, deux stagiaires furent retenus et employés sur une base régulière au terme de ce stage, l'un provenant de l'U de M et l'autre, de l'UQAM.

Le stagiaire retenu parmi le groupe de l'UQAM fut M. Yves Théorêt, poursuivant son travail au sein de l'équipe de M. Denis Guay, en réglementation des politiques de communication.

1.3 Pour les universités, un objectif complémentaire consistait à assurer une meilleure circulation d'information entre le ministère et notre milieu.

Au terme de cette expérience, les délégués scientifiques de chaque université participante ont créé un séminaire de maîtrise consacré à l'analyse des politiques de communication, offert pour la première fois dans chacune de leur université à la session d'hiver 1986.

Non seulement peut-on constater une certaine amélioration en termes de circulation d'information, un certain équilibre entre les volets théoriques et pratiques offerts aux stagiaires, mais aussi la mise sur pied de deux séminaires de maîtrise consacrés à l'analyse des politiques de communication, l'un à l'UQAM et l'autre, à l'U de M.

2. Structure d'accueil des stagiaires

L'organisation et l'encadrement des stagiaires furent évalués de façon très positive par les trois parties en présence, au terme de ce stage.

Nous remercions donc chacun des superviseurs impliqués, MM. Guay, Paradis, Loïselle ainsi que Mme Floralové Katz.

Nous remercions également les deux délégués scientifiques du ministère qui ont participé aux différentes rencontres hebdomadaires, Mme Mary Meloche et M. John Foote.

Et enfin, nous aimerions remercier de façon tout-à-fait particulière deux intervenantes de la direction des langues officielles qui sont à l'origine de ce programme en l'occurrence Mme Suzanne Mauviel ainsi que Mme Jacqueline Laurendeau.

Les deux délégués scientifiques des universités participantes ont particulièrement apprécié les rencontres hebdomadaires. Je suis dans mon cas monté à 13 reprises à Ottawa, pour ces rencontres, et à chaque fois, le déplacement était amplement justifié.

3. Rapports de stages

L'on pourra consulter, en annexe, la version revue et corrigée des rapports de stage se distribuant ainsi:

Mme Françoise Béliveau

"TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE ET ECHANGES COMMERCIAUX
AVEC L'ASIE ET LE PACIFIQUE:
La République Populaire de Chine,
le Japon et les pays membres de l'ASEAN".
(88 pages)

Ce rapport a été rédigé à partir d'une série d'entrevues auprès de différents ministères du gouvernement fédéral, des différentes ambassades asiatiques, et enfin, auprès de différentes compagnies impliquées dans des transferts de technologie de télécommunication dans cette région du monde.

Ce document ne contient aucune donnée classifiée confidentielle.

Toutefois, compte tenu de la nature même de sa problématique, dégageant d'abord les problèmes actuels, puis une série de recommandations explicites, ce rapport fut modifié et fut l'objet de quatre variantes, à chaque fois plus adoucies, éliminant progressivement les citations directes des entrevues afin de ne pas provoquer d'incidents. Pour la version actuelle, nous avons contacté les intervenants majeurs qui sont encore cités dans le texte, et ils sont d'accord pour la mise en circulation de leur perspective et de leur argumentation.

En conséquence, nous demandons aux délégués scientifiques du ministère la permission d'imprimer ce rapport, et de le transmettre entre autre aux différents participants impliqués dans les entrevues, qui désiraient tous obtenir copie de ce dossier.

Nous avons également retravaillé de très près avec la stagiaire l'écriture de la version définitive de ce document, et nous le co-signerons avec elle, puisqu'il fera l'objet d'une publication, assurant ainsi ses dimensions scientifiques et méthodologiques, et distribuant clairement les rôles, évitant toute retombée critique au ministère: ce rapport n'a pas été rédigé et ne représente pas les vues du ministère, mais il a été rédigé et représente les vues de deux chercheurs de l'UQAM.

Le deuxième rapport fut préparé par Mlle Thérèse Savoie et s'intitule: "Art et technologie" (155 pages).

Ce document constitue un document de travail soumis à la direction de la politique sociale; il n'est pas prévu d'en faire une publication; mais la démarche méthodologique et le style d'écriture sont excellents.

Le troisième rapport constituait un document d'appoint préparé par Mlle Michèle Lagueux, et préparé pour le Comité fédéral-provincial sur l'avenir de la télévision francophone. Il avait pour titre:

"Etude sur l'évolution (programmation télévision - audio visuelle) des exportations, importations et coproductions des stations de télévision de langue française au Québec et au Canada."

Ce troisième rapport contenait, avant la publication du rapport sur l'avenir de la télévision francophone, des données classifiées confidentielles; le statut devrait être aujourd'hui modifié; mais il n'est pas prévu de publication particulière pour ce document de travail qui contient d'excellentes données de base sur la problématique à l'étude.

Le quatrième rapport, présenté par M. Yves Théorêt, s'intitule:

"Le système de radiodiffusion canadien
et les francophones hors Québec:
Essai stratégique".

Ce rapport ne devrait pas faire l'objet d'une publication; toutefois, son superviseur l'a accepté dans sa version manuscrite, et M. Théorêt a été retenu pour un nouveau contrat au ministère.

Notons également que M. Théorêt terminera bientôt la rédaction de sa thèse de maîtrise dans ce domaine, avec M. Charron comme tuteur.

4. Volet financier

Les dépenses sont demeurées conformes à la ventilation prévue au contrat:

Enveloppe globale de \$15,000., se distribuant ainsi:

Salaires des stagiaires: \$13,500.

Frais de déplacements
du professeur
(14 visites à Ottawa): 960.

Frais d'administration
retenus par l'UQAM:
(% minime): 540.

5. Suites données à cette expérience

Cette expérience a été évaluée de façon suffisamment positive pour être réitérée à Laval à l'été 1985 et à Ottawa à l'hiver '86, regroupant, en trois saisons différentes 17 stagiaires de maîtrise de l'UQAM...

6. Evaluation globale

L'évaluation globale par les trois parties en présence s'est avérée très positive, et nous souhaitons vivement qu'elle puisse se poursuivre sur une base annuelle d'ici trois à cinq ans.

Une fois de plus, qu'il nous soit permis de remercier l'ensemble des participants, les représentants de la direction des langues officielles, les délégués scientifiques du ministère, les superviseurs qui ont accepté d'intégrer les stagiaires dans leur unité de travail, les représentants du MAS, de même que mes autorités à l'UQAM, au Décanat des études avancées, au service des fonds spéciaux, et à la direction du programme de maîtrise. La concertation entre ces différents intervenants s'est avérée très fructueuse pour ces jeunes chercheurs concernées par ce programme d'excellence en communication.

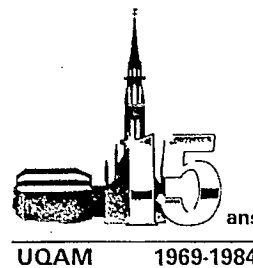
Cette expérience pilote constitue un point tournant dans la formation de jeunes chercheurs francophones dans le domaine des politiques en communication. Non seulement a-t-elle servi de catalyseur pour que les deux délégués universitaires mettent sur pied un séminaire de maîtrise sur l'analyse des politiques dans chacune de leur université d'attache et ce, en fonction du contenu des 13 rencontres au ministère, de certaines des priorités gouvernementales et des lacunes majeures des étudiants, mais de plus, elle a contribué à offrir une formation de base à huit étudiants gradués en analyse des politiques, ce qui constituait une première pour nos étudiants de maîtrise en communication.



Université du Québec à Montréal

Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, P.Q. H3C 3P8

Montréal, le 27 février 1985.



M. Raymond Provencher,
Administrateur, Programme de
Recherche Universitaire,
Politique et Planification de la Recherche,
Ministère des Communications,
C.R.C.,
C.P. 11490, Succ. H,
Shirley Bay, Edifice 74,
Ottawa, Ont. H2K 8S2.

ET

M. John Foote,
Délégué scientifique,
Division des Nouveaux services,
Ministère des Communications,
Tour Journal Nord,
300 Slater,
Ottawa, Ont. K1A 0C8.

OBJET: PROGRAMME D'EXCELLENCE EN COMMUNICATION
faisant partie du programme universitaire,
RAPPORT INTERIMAIRE
Stagiaires de l'U.Q.A.M.
No. du Dossier du Contrat
24ST 36100-4-4128/2
Série
OST84 - 00372

Messieurs,

Permettez-moi de vous soumettre le rapport
intérimaire concernant les étudiants de l'UQAM présentement
en stage au Ministère des Communications, rue Slater.

Ce rapport englobe deux volets distincts:

- a) Le résumé narratif
- b) La réclamation de paiement partiel
DSS-MAS 1112

...2/

A cette étape du stage, l'évaluation globale de cette expérience pilote est, selon notre perspective, plus que positive, et mériterait certainement d'être répétée à l'avenir.

Des remerciements particuliers devraient être formulés à l'endroit de Mesdames Mauviel et Laurendeau, de la Direction des langues officielles, ainsi qu'à l'égard de Madame Meloche et de Monsieur Foote, délégués scientifiques de la division des nouveaux services, pour leur coopération exceptionnelle à cette expérience.

Demeurant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de bien vouloir accepter, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Claude-Yves Charron,
Professeur,
Département de Communications,
Responsable des stages.

c.c.: Au Ministère des Approvisionnements et Services
Mme J.P.S. Sztramko

Au Ministère des Communications
Mme Mary Meloche
Mme Suzanne Mauviel
Mme Jacqueline Laurendeau

A l'UQAM

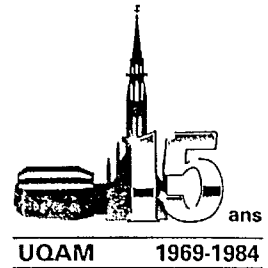
M. Philippe Sohet, Directeur, Maîtrise en Com.
M. Normand Wener, Directeur, Dépt. de Com.
M. Marc Blain, Décanat des Etudes avancées.
M. Philippe Pitre, Fonds spéciaux, Finances.



Université du Québec à Montréal

Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, P.Q. H3C 3P8

DEPT. COMMUNICATIONS



RESUME NARRATIF

RAPPORT INTERIMAIRE

STAGIAIRES DE L'U.Q.A.M.

M. Yves Théorêt
Mlles Thérèse Savoie
Michèle Lagueux
Françoise Béliveau

27 février 1985

Délégué scientifique: M. John Foote
Professeur responsable: M. Claude-Yves Charron

1. OBJECTIFS DU STAGE SELON L'ENTENTE CONVENUE DANS LE
CONTRAT NO MAS 24ST.63100-4-4128/2 No de SERIE:OST84-
00372

Ce projet est une initiative conjointe du Ministère des Communications et des départements de communication de l'U de M et de l'UQAM. Il consiste en l'organisation d'un stage de longue durée au sein du MDC pour 6 étudiants du niveau maîtrise en communication.

Ce stage permettra aux étudiants de se familiariser avec la réalité des activités gouvernementales en matière de politiques et de réglementation des communication et sera encadré par deux professeurs des universités participantes, avec la collaboration des fonctionnaires du MDC. L'aboutissement de ce stage sera la rédaction d'un travail de recherche sur un aspect particulier des politiques et réalisations gouvernementales. Les ressources du MDC (expertise des cadres et documentation) seront mises à la disposition des étudiants pour cette fin.

L'objectif de ce projet est donc double: pour les étudiants, il constitue un complément privilégié à la formation théorique reçue; pour le MDC, il permet d'établir un premier contact en vue d'un éventuel recrutement de candidats francophones à des postes dans la fonction publique fédérale, en particulier dans le secteur de l'élaboration et l'analyse des politiques.

(Source: Annexe A du Contrat).

2. STRUCTURES D'ACCUEIL DES STAGIAIRES:

DIVISION	TUTEUR	STAGIAIRE
Politique de la réglementation	M. D. Guay	Yves Théorêt
Politique de Radio-diffusion et des Services connexes	M. R. Paradis	Michèle Lagueux
Politique Sociale	Mme F. Katz	Thérèse Savoie
Analyse économique et commercialisation	M. J. Loïselle	Françoise Béliveau

3. RENCONTRE PRELIMINAIRE D'ORIENTATION

Une rencontre préliminaire d'orientation eut lieu à Ottawa, avec une légère modification quant à l'échéancier prévu au contrat: au lieu d'avoir lieu pendant la semaine du 1 au 5 octobre, elle eut lieu les 18 et 19 décembre 1984. Malgré cette modification, cette rencontre fut très bien organisée, offrant un cadre de référence essentiel pour les stagiaires.

4. RENCONTRES HEBDOMADAIRES PENDANT LA DUREE DU STAGE

Une visite spéciale au Centre de recherche en communications de Shirley Bay fut organisée le 18 janvier; cette visite fut grandement appréciée.

Des rencontres eurent lieu les 11 et 25 janvier, pour convenir de l'élaboration des protocoles d'entente spécifiques à chaque stage, et furent suivies d'une série de conférences se distribuant ainsi:

PROGRAMME DE STAGIAIRES-MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

VENDREDI-8_FEVRIER/85--SALLE 1210 JTN

- 9:15 Michel LaFontaine/Stephen Asch---Bureau du Ministre
- 10:00 Pierre Bernier---Développement industriel et économique
- 10:30 Lucien Villeneuve---Relations internationales
- 11:00 Dan Rainboth/Jacques Drouin---Affaires culturelles
- 11:30 Robert Bennett---Politique des télécommunications

VENDREDI-15_FEVRIER/85--SALLE 1210 JTN

- 10:30 Inna Bischof---Evaluation de la technologie et de la politique
- 11:00 Dorothy Phillips---Recherche et évaluation en comportement
- 11:30 Gilles Lalonde---Relations fédérales-provinciales

Vendredi - 22 février/85 - Salle 1210 JTN

- 10:30 Eileen Sarkar---Stratégie et Planification
- 11:00 Richard Paradis---Politique de Radiodiffusion et des Services Connexes

Mardi - 26 février/85 - Salle 604 JTN

- 14:00 Pierre Billon, Centre Mondial, Paris

5. CONFIDENTIALITE

Chaque stagiaire fut l'objet d'une enquête de sécurité par les services du Ministère et de la Gendarmerie.

Chacun a obtenu, au terme de cette enquête, l'autorisation d'avoir accès aux dossiers dits confidentiels.

L'utilisation de données ou d'informations obtenues au sein de ces dossiers confidentiels dans la thèse d'un étudiant devrait, au préalable, obtenir l'assentiment du tuteur et du délégué scientifique du ministère, ainsi que du professeur responsable des stages.

Un de nos stagiaires, M. Yves Théorêt, espère compléter sa thèse en continuité avec son stage. Nous évaluerons donc avec son tuteur, M. Guay, le délégué scientifique, M. Foote, et moi-même, la possibilité d'intégrer certaines informations dans sa thèse, et nous discuterons de la pertinence de demander au doyen des études avancées de l'UQAM de classifier sa thèse comme "confidentielle", si nécessaire.

Le dépôt de cette thèse étant prévu pour l'été '85, les décisions à cet égard ne pourront être prises qu'avec le document en main, en l'occurrence la thèse de M. Théorêt.

6. INTEGRATION D'UN 4ème STAGIAIRE

Le 11 janvier, M. Foote nous annonçait que deux stagiaires supplémentaires seraient intégrés au sein de cette expérience pilote, l'un en provenance de l'U de M et l'autre, de l'UQAM.

Nos trois premiers stagiaires avaient été sélectionnés en août dernier, par le directeur de notre programme de maîtrise, M. P. Sohet, en fonction de candidatures reçues au préalable, candidatures explicitant un projet de stage élaborant un scénario de recherche relevant du candidat. La sélection pour ce 4ème stagiaire de l'UQAM fut, cette fois, différente. Au lieu de faire un appel de candidatures dans le secteur des politiques publiques mais laissant à l'étudiant l'initiative du projet, cette fois deux types de stage très précis furent offerts, avec une description de tâches fixée d'entrée de jeu, l'un dans la division des nouveaux services et l'autre,

au sein de la division de la Politique de radiodiffusion et des services connexes. Mlle Michèle Lagueux fut retenue, de l'UQAM, pour être intégrée au sein de cette dernière division, après avoir passé une entrevue de sélection à Ottawa.

L'ajout de ce stagiaire supplémentaire nous a permis d'expérimenter d'autres modalités de sélection, en fonction non plus de projets ouverts mais plutôt d'offres de stage explicitant à l'avance une description de tâches très précise.

Notons au passage que les stagiaires de l'U de M n'avaient pas présentés, en août dernier, des projets de stage spécifiques, alors que ceux de l'UQAM avaient été retenus selon des scénarios de recherche qu'ils avaient eux-mêmes élaborés.

Une évaluation de ces deux types d'approche devrait être réalisé, au terme de cette expérience.

7. CHEMINEMENT DES ETUDIANTS /DISPONIBILITE DES TUTEURS

La phase d'intégration s'est bien déroulée. Pour ma part, je ne vois qu'un seul problème important à ce moment: 7 semaines après le début du stage, il leur faut déjà passer à l'étape de rédaction de leur rapport de recherche, alors qu'ils commencent à peine à être familiers avec le ministère, et qu'ils n'ont pas encore fini de conduire leur enquête ou leur recherche (je pense en particulier à celles qui conduisent une série d'entrevues à l'extérieur du Ministère). La période de 11 semaines est très courte.

Sans doute serait-elle plus facilement admissible pour des consultants ou des professionnels déjà familiers au travail de recherche dans un ministère. Mais n'oublions pas cette caractéristique fondamentale de cette cohorte de stagiaires: il s'agit d'étudiants qui, à une exception près, n'ont pas encore rédigé une thèse de maîtrise. Ils sont donc encore à la recherche d'un équilibre entre formation et recherche.

Et cette recherche d'équilibre entre formation et recherche implique un rythme de travail plus lent que pour un professionnel.

D'autre part, je constate que pour les stagiaires de l'UQAM en particulier, les deux premières semaines du

stage ont demandé beaucoup d'ajustements de part et d'autre, entre l'équipe d'accueil et le stagiaire, son scénario de recherche initial subissant de nombreuses modifications.

Je suis d'accord avec ce type de travail de réécriture, et il fait partie intégrante de leur ajustement aux besoins et priorités du Ministère.

Je suis très reconnaissant aux tuteurs qui ont pris le temps nécessaire pour discuter de ces réajustements. Il est essentiel, si cette expérience était répétée à l'avenir, que les tuteurs aient effectivement au moins deux heures par semaine à consacrer à leur stagiaire, et lors des semaines initiales d'élaboration du protocole, et pour la suite de l'enquête. Ceci me semble constituer une condition sine qua non pour le succès ou l'échec du travail de recherche, et la rédaction du rapport.

8. L'ENCADREMENT SCIENTIFIQUE

La coopération lors des rencontres hebdomadaires du vendredi entre le représentant de la Direction des langues officielles, le délégué scientifique et moi-même s'est avérée excellente, au-delà de tout espoir.

Un seul problème de parcours s'est présenté jusqu'à maintenant, lorsque j'ai souhaité rencontrer l'un des tuteurs qui avait déclaré à sa stagiaire l'énoncé suivant: "si je ne suis pas satisfait de ton rapport, il faudra le retravailler après la fin du stage, jusqu'à ce qu'il soit conforme à nos besoins et attentes, et ce selon les mêmes modalités que dans nos autres contrats avec les universités".

Lorsque j'ai souhaité rencontrer ce tuteur, pour nuancer ce type de commentaire, j'ai sollicité une entrevue de cinq minutes, qu'il n'avait pas le temps de m'accorder. Après 4 heures de transport aller-retour, je croyais qu'un cinq minutes aurait peut être pu sembler acceptable. Je m'excuse de mon erreur. Et je m'excuse également pour avoir insisté et m'être imposé pour préciser ce dossier pendant 5 minutes.

En conclusion, le réseau d'échange entre le délégué des langues officielles, le délégué scientifique et le professeur est très clair et fonctionne très bien. Les relations entre le professeur et le tuteur à l'intérieur du Ministère gagneraient sans doute à être précisées, si le Ministère choisissait de renouveler cette expérience. J'ajoute

ici que je suis très conscient qu'il est impossible pour le tuteur de participer aux rencontres hebdomadaires, et que le type de disponibilité hebdomadaire pertinent me semble se situer à un seuil minimal de deux heures semaines.

J'attendrais toutefois la fin de cette expérience, en mars, avant de formuler des suggestions à cet égard.

Mais ce léger problème de parcours me semble constituer un élément intéressant et important de l'expérience en cours, et c'est à ce titre, et non en termes de critique, que je me permettais de vous le soumettre dans ce rapport intérimaire.

9. LES DIFFERENTES MODALITES DE PAIEMENT et les confrontations entre étudiants.

Un autre aspect inattendu s'est présenté, provoquant quelques confrontations. Je crois qu'il mérite également d'être souligné, pour que les prochains contrats soient davantage conformes pour l'ensemble des stagiaires, évitant toute confrontation entre les stagiaires des deux universités participantes.

Les contrats établis par l'U de M n'obéissent pas aux mêmes modalités internes que ceux de l'UQAM. Ceci a provoqué quelques remous parmi les stagiaires. Voici un bref résumé de la situation.

Compte tenu de la différence d'approche entre les deux universités, les stagiaires recevaient \$400. à l'U de M, et ceux de l'UQAM \$350. comme revenu brut.

D'autre part, les stagiaires de l'U de M recevaient \$400. sous forme de frais de déplacements et d'hébergement, alors que ceux de l'UQAM le recevaient sous forme de salaire, se voyant alors affectés des déductions à la source, impôt fédéral, impôt provincial et autres déductions ce qui conduisait à un écart plutôt marquant: un chèque de \$400. net / semaine pour un stagiaire de l'U de M, et un chèque de \$260. par semaine pour un stagiaire de l'UQAM.

Les confrontations sont maintenant terminées, mais cet écart entre \$400. et \$260. nous propose plusieurs indicateurs sur lesquels nous devons nous pencher sérieusement lors d'un prochain contrat, afin qu'il soit de préférence identique entre les deux universités.

La ventilation budgétaire interne établie par l'UQAM se distribuait ainsi:

SALAIRES:	\$13,500.
Frais de voyage du professeur:	\$960.
Frais d'adminis- tration:	\$540.
TOTAL:	\$15,000.

1. LES FRAIS D'ADMINISTRATION

Remarquons d'abord que l'enveloppe retenue pour les frais d'administration est minime, et ne correspond pas au pourcentage actuellement prévu pour les frais d'administration. Le montant ici de \$540. ne correspond pas au 30% habituellement de vigueur...

Mais, premier facteur d'écart, l'autre université participante n'a retenu aucun frais d'administration pour ce projet. Aucun.

2. LES DIFFERENCES ENTRE SALAIRES ET FRAIS DE DEPLACEMENTS.

Si l'on retire \$1,500. pour les frais d'administration et de déplacement, il reste une enveloppe de \$13,500. pour les stagiaires.

Mais une fois ces montants identifiés comme salaires, ils sont passibles des déductions habituelles, les impôts, les avantages sociaux de l'employé, et aussi, les 8% d'avantages sociaux pour la part de l'employeur. Comme dans ce cas, l'employeur n'est pas l'UQAM mais bien le Ministère, nous avons dû retirer deux fois le 8% des avantages sociaux: d'abord pour la partie employeur, et ensuite pour la partie employé. Ce sont ces différentes réductions qui ont fait passé le revenu net hebdomadaire à \$260. L'écart était ici choquant avec le relevé de paye des stagiaires de l'U de M recevant, eux un montant de \$400. net par semaine.

A quoi tient cette différence? Au fait que l'U de M n'a pas retenu de frais d'administration, mais surtout au fait qu'au lieu de payer les stagiaires sous forme de salaire, ils ont été rémunérés sous forme de

"FRAIS DE DEPLACEMENTS ET D'HEBERGEMENT", ce qui est fort acceptable dans un contexte où ils doivent, pendant la durée du stage, assumer les frais de deux résidences ou appartements, l'un à Montréal et l'autre à Ottawa, car il est impossible d'avoir une résidence permanente pour un stage qui ne dure que trois mois...

Or, ces frais de déplacements ne subissent pas de déductions à la source, ni pour les avantages sociaux, ni pour les impôts.

Compte tenu des remous suscités parmi mon groupe de stagiaires, j'ai obtenu du responsable des fonds spéciaux de mon université l'autorisation de modifier la ventilation interne du contrat d'un de mes stagiaires, M. Yves Théorêt, lui accordant un statut semblable aux stagiaires de l'U de M, convertissant donc son salaire en frais de déplacement et d'hébergement.

De plus, la quatrième stagiaire qui s'est ajoutée en cours de route, Mlle Michèle Lagueur a elle aussi opté pour cette même formule. Dans son cas, c'était pour nous plus facile, puisque nous n'avions pas encore signé de contrat (puisque son poste est l'objet d'un amendement et de l'ajout d'un quatrième poste de stage).

Nos deux autres stagiaires, Mlle Béliveau et Savoie, ont préféré conserver la formule actuelle, celle des salaires, car elle leur permet de comptabiliser cette période comme étant admissible pour l'assurance chômage, au cas où elles ne trouveraient pas d'emploi au terme de ce stage. Or, pour être admissible à l'assurance chômage, elles se doivent d'être rémunérées en terme de salaire et non pas en termes de frais de déplacement.

La confrontation est maintenant résolue. Mais elle nous invite à adopter une approche davantage concertée entre les universités, lors d'un autre contrat.

Et je ne sais à cette étape quelle formule serait la meilleure, car certaines inconnues demeurent:

a) l'UQAM acceptera-t-elle de continuer à ne retenir qu'un pourcentage infime pour ses frais d'administration, pour gérer les contrats de futurs stagiaires?

b) l'U de M acceptera-t-elle de continuer à verser, ainsi, des enveloppes de \$4,500. en frais de déplacement Montréal Ottawa, pour chaque stagiaire, et ce, sans ne retenir aucun frais d'administration?

10. AMENDEMENT DU CONTRAT pour l'intégration de la quatrième stagiaire.

Nous n'avons toujours pas reçu, à l'UQAM, l'amendement du contrat permettant à Mlle Lagueux de poursuivre son stage à Ottawa.

Le service des finances aimerait recevoir au plus tôt une confirmation, afin que nous puissions émettre à l'étudiante une avance car en date du 27 février, elle n'a pas reçu de salaire ou d'avance de voyage. Et pourtant, elle est en stage à Ottawa depuis la fin janvier...

EN CONCLUSION

Dans l'ensemble, cette première partie de l'expérience pilote s'avère plus que positive, et les quelques problèmes de parcours soulevés ici, non seulement sont mineurs et très peu nombreux, mais aussi nous donnent des indices importants quant aux zones grises qui devraient être éclaircies l'an prochain, si l'évaluation à la fin mars s'avérait suffisamment positive.

Permettez-moi de terminer avec le défi majeur de cette expérience, pour les stagiaires eux-mêmes: atteindre un nouvel équilibre entre recherche et formation, un nouvel équilibre qu'ils ne maîtrisent pas encore.

Nous nous devons de reconnaître, toutefois, que cette recherche d'équilibre constitue un facteur clé déterminant le succès ou l'échec des deux objectifs du projet dans son ensemble, objectifs formulés dans le contrat et résumés au point (1) de ce rapport. Et à date, il me semble que ces deux objectifs sont en bonne voie d'être réalisés dans les délais requis.

Merci de votre attention.

****NOTE:** Notez bien que ces données ne sont pas sur la même base.

Ce travail consistait en un inventaire de toutes les données accessibles concernant les exportations, importations et coproductions canadiennes et québécoises dans le domaine de la télévision ainsi que des informations ayant trait à l'industrie québécoise du doublage couvrant les années 1967 à 1985.

